

La Charte de la laïcité à l'École.

Le dossier de présentation de la Charte rappelle les règles qui permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire. Il est accompagné de la circulaire qui définit les modalités d'affichage de cette Charte, tout en offrant des pistes d'appropriation ainsi que des propositions d'exploitation pédagogique de celle-ci par l'ensemble de la communauté éducative. Cette circulaire rappelle également la nécessaire visibilité des symboles de la République à l'école.

- la [Charte de la laïcité à l'École](#) ;
- la [circulaire n° 2013-144 du 6 septembre 2013](#).

« *La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.* »

La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Elle explicite les sens et enjeux du principe de laïcité à l'École, dans son rapport avec les autres valeurs et principes de la République.

Adaptée aux spécificités de la mission éducative de l'École, la Charte de la laïcité à l'École vise à réaffirmer l'importance de ce principe indissociable des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité exprimées par la devise de la République française.

Le ministre demande à ce que le texte de la Charte de la laïcité à l'École soit, à tout le moins, porté dans les meilleurs délais à la connaissance de l'ensemble des membres de la communauté éducative.

« **Diffusion, appropriation**

Il est recommandé de joindre la Charte de la laïcité à l'École au règlement intérieur. Sa présentation aux parents lors des réunions annuelles de rentrée sera l'occasion, pour les directeurs et directrices d'école [...], de faire connaître la charte, d'en éclairer le sens et d'en assurer le respect. »

Ressources pour une pédagogie de la Charte de la laïcité à l'École

La nécessaire maîtrise par les élèves du principe de laïcité et des valeurs qui fondent notre République requiert une pédagogie qui les fasse connaître, comprendre et partager. La Charte de la laïcité à l'École en est un vecteur privilégié, qu'elle soit étudiée dans le cadre des enseignements, notamment en instruction civique et morale, en Education civique [...]. La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée avec l'intention d'en permettre la pédagogie.

Elle énonce dans un langage simple les significations du principe de laïcité, des règles qui en découlent et de leur bien-fondé tout en clarifiant, pour la compréhension de tous [...]

Les modalités de son utilisation à des usages et fins pédagogiques feront l'objet de propositions des conseils pédagogiques. »

S'il est mentionné que la charte est énoncée dans un langage simple, il n'en reste pas moins que beaucoup de mots ne sont pas à la portée de jeunes enfants. Les courts textes constitutifs des articles utilisent un lexique expert, nouveau, qui peut entraver la compréhension du jeune lecteur.

Le groupe départemental de « culture humaniste », enrichi de la collaboration active de Jacqueline Bouttier, et Delphine Bontemps PEMF, propose ci-après diverses activités pédagogiques et deux modules d'apprentissage entièrement envisagés et « testés » par ces formatrices dans une classe de CE1/CE2 (école primaire Jean II de Turmenyes de Nointel) pour l'une et dans une classe de CM1/CM2 (école primaire Jean Jaurès de Persan), pour l'autre.

Pistes d'activités

- Faire réécrire par les élèves et dans leurs mots les articles de la Charte
- Classer les articles selon qu'ils appartiennent à La République ou à l'École laïque
- Faire correspondre chaque proposition de scénario avec l'article qui concorde
- Faire coïncider chaque article avec la réécriture qu'en a fait le journal pour enfant N°5073-5074 de septembre 2013 « mon quotidien »
- Illustrer plastiquement et de manière abstraite le principe de laïcité

Module d'apprentissage en classe de CE1/CE2, envisagé par Jacqueline Bouttier, PEMF

Les partis-pris de cette proposition pédagogique d'appropriation de la charte sont :

- Ne pas procéder à une explicitation systématique et exhaustive de tous les mots incompris : cette modalité est fastidieuse et ne permet pas une attention efficiente des élèves, elle ne garantit nullement une compréhension à posteriori des textes.
- Développer les interactions entre élèves lors des débats interprétatifs pour lever le sens réel des mots.
- Partir des propositions interprétatives des élèves pour amener à travers un débat, la discussion de la pertinence de ces propositions et du sens réel des textes.
- Affiner la compréhension à travers l'élaboration de mise en scène et d'images séquentielles.

Module d'appropriation de la Charte de la laïcité à l'école

Séance	Type	Intitulé
Séance N°1	Découverte	Découvrir l'affiche
Séance N°2	Découverte + débat interprétatif	Mettre en scène à deux une proposition interprétative de quelques articles
Séance N°3	Découverte + débat interprétatif	Mettre en scène à deux une proposition interprétative de tous les articles
Séance N°4	Appropriation	Dessiner à partir de quatre vignettes une saynète illustrant chaque article
Séance N°5	Evaluation	Associer une B.D. à un article

Niveaux CE1/CE2 Cycles 2 et 3	Domaine : Instruction civique et morale	Date : Septembre 2013	Durée : 30 minutes	
Intitulé de la séquence : Charte de la laïcité à l'école		Objectifs généraux de la séquence en réf. à la circulaire n° 2013-144 du 6-9-2013 - Rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire, mais surtout aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter.		
Séance N°1		Nature de la séance : découverte		
Objectif spécifique : - Lire une affiche		Compétences : • Comprendre la fonction d'une affiche comme moyen de communication • Lire une affiche		
Durée	Mode de travail	Déroulement + consignes Rôle du maître	Matériel	Tâche de l'élève + Procédures attendues
2 mn	Oral Collec.	<p>1) Poser le contrat</p> <p>Présentation du module d'apprentissage L'enseignant présente le module aux élèves et annonce l'objectif d'apprentissage. « Dans le cadre de l'instruction civique et morale, nous allons travailler sur la <i>Charte de la laïcité à l'école</i>. Le ministre de l'Education nationale demande à ce que cette charte soit lue et comprise par tous les élèves de France. Les mots <i>Charte</i> et <i>laïcité</i> ne sont pas expliqués au moment où l'on présente le module d'apprentissage. « Nous allons donc travailler sur cette Charte. Elle vise à rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble à l'école, mais surtout aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter. Nous travaillerons sur cette charte durant cinq séances, vous aurez ainsi le temps d'en comprendre son contenu. » Il ne s'agit pas ici des laisser les élèves digresser vers un débat sur le rôle d'un ministre. L'enseignant peut cependant rapidement indiquer qu'un ministre est un agent du pouvoir gouvernemental qui est à la tête d'un ministère. Vincent Peillon est ministre de l'Education nationale. Il représente l'Etat dans ce domaine et il est responsable du bon fonctionnement de toutes les écoles de France.</p>		<p>Pour l'élève, il s'agit d'identifier le champ disciplinaire de l'activité et de se représenter le but de l'activité à effectuer. (Même si pour l'instant, la formulation du contrat peut paraître encore imprécise à cause des termes mêmes de sa formulation : <i>Charte</i> et <i>laïcité</i>.)</p> <p>Le nom et le rôle du ministre de l'Education nationale Vincent Peillon peuvent être évoqués.</p>
13 mn	Oral Collec.	<p>2) Présentation de l'affiche</p> <p>- L'affiche : un outil de communication « Pour vous présenter cette Charte, je vais accoler quelque chose au tableau. (apposer l'affiche) Qu'est-ce que j'ai accolé au tableau ? »</p>	Affiche + aimants	<p>Les élèves sont susceptibles de confondre le contenu avec le support et de répondre qu'il s'agit de la Charte. On attend des élèves qu'ils reconnaissent le support en tant qu'<i>affiche</i> et qu'ils l'associent à d'autres affiches connues,</p>

	<p>- Analyse de l'affiche</p> <p>La lecture d'affiche permet de construire des apprentissages donnant aux élèves une culture et un esprit critique face à ces objets extrêmement présents dans notre environnement.</p> <p>Demander aux élèves ce qu'ils observent et ce qui figure sur l'affiche. Relever les indices graphiques et iconographiques de l'affiche.</p> <p>« Les cinq premiers articles rappellent les principes fondamentaux de la République indivisible, laïque, démocratique et sociale et le fondement solide que la laïcité offre à l'épanouissement de ces valeurs. Les dix articles suivants expliquent ce que doit être la laïcité de l'École, qui assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée. La neutralité des personnels et la laïcité des enseignements y sont rappelés, de même que les règles de vie, respectueuses de la laïcité, dans les différents espaces des établissements scolaires publics. »</p> <p>Les questions du maître doivent orienter le regard des élèves et les pousser dans leurs retranchements afin de faire justifier les choix de l'auteur : disposition, choix des couleurs (bleu/blanc/rouge), des formes (chaque maxime figurant sur un cartouche façon drapeau ou papier plié)...</p> <p>La fonction de l'outil doit être évoquée : une affiche doit attirer le regard et transmettre rapidement des informations.</p> <p>L'affiche est un support de publicité ou d'information destiné à être vu dans la rue et les lieux publics.</p> <p>Il faut faire valoir qu'un tel support est le résultat de partis pris d'un auteur.</p>	<p>étudiées, apposées dans la classe.</p> <p><u>Observations attendues</u></p> <p>Un écrit centré produit en gros caractères bleus et en capitale d'imprimerie attire le regard et peut laisser supposer qu'il s'agit du titre : CHARTE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE</p> <p>15 encarts, (drapeaux, rectangles, représentations de cartons pliés...) de couleurs rouge et bleu sont présents et numérotés de 1 à 15 autour du titre. Il y en a 5 en haut et 10 en bas.</p> <p>Evoquer le choix des couleurs des encarts en rapport avec les couleurs du drapeau français.</p> <p>Deux phrases produites en rouge et en capitales d'imprimerie un peu moins grosses que le titre sont présentes : LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE / L'ÉCOLE EST LAÏQUE. C'est peut-être parce qu'en haut, on parle de la République et qu'en bas on parle de l'École...</p> <p>De part et d'autre de ces deux phrases, trois petits points bleu/blanc/rouge rappellent le drapeau français, symbole de la République.</p> <p>Le logo du ministère de l'Éducation nationale indique l'auteur de l'affiche en bas à droite.</p> <p>Sous le titre, figure une petite phrase produite en bleu : La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République</p>
<p>10 mn</p>	<p>Oral Collec.</p> <p>3) Explication du lexique</p> <p>- Les mots des titres</p> <p>L'enseignant interpelle les élèves sur le sens du mot Charte</p> <p>« D'après-vous, qu'est-ce qu'une charte ? »</p> <p>Les mots Charte, laïque/laïcité sont expliqués.</p> <p><i>Une charte est un règlement qui définit des règles de vie.</i></p> <p>Cf. « Mon quotidien » N°5073-5074</p> <p>Ex : Charte des droits de l'Homme. Charte des droits fondamentaux.</p> <p>http://www.cnrtl.fr/definition/charte</p> <p>« D'après-vous, qu'est-ce que la laïcité ?</p> <p>On dit sur cette affiche que La République est laïque, l'école est laïque.</p> <p>Principe de séparation dans l'État de la société civile et de la société religieuse. <i>La laïcité est un des grands principes sur lesquels repose, avec l'obligation et la gratuité, l'enseignement public français (Pédag.1972).</i></p> <p>http://www.cnrtl.fr/definition/laicite</p> <p><u><i>Laïcité vient du mot « laïc », qui signifie indépendant de toute religion. Cette charte se compose de 15 articles. Elle va être affichée dans tous les établissements scolaires publics, de l'école au lycée (les écoles privées ont le droit, elles, d'être liées à une religion.)</i></u></p>	<p>Des élèves de fin de cycle 2, début cycle 3 ne sont pas censés maîtriser le lexique : charte et laïcité.</p> <p>Pour les élèves, il faudra retenir simplement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'une charte est un texte rédigé sous forme d'articles qui fixent des règles à respecter par tous. <p>Il y a quinze articles dans la Charte de la laïcité à l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> - que la laïcité est la séparation de l'État et de la religion ; qu'à l'École, on n'étudie pas le catéchisme, ni le Coran, ni la religion juive... l'école doit rester neutre par rapport aux croyances mais faire respecter les croyances de chacun.

		<p><u>Depuis 1905, l'Église catholique n'a plus le droit d'intervenir dans les décisions que prennent les chefs d'état français. La France est un pays laïc. Donc son école l'est aussi.</u></p> <p>Cf. Mon quotidien N°5073-5074</p> <p>Le mot « République » doit lui aussi être discuté. C'est une organisation politique d'un État où le pouvoir est non héréditaire, partagé et exercé par les représentants (généralement élus) d'une partie ou de la totalité de la population. Aux temps des rois, la France n'était pas une République.</p> <p>http://www.cnrtl.fr/definition/republique</p>		
5 mn	Oral Collec.	<p>Hypothèses sur le contenu des articles</p> <p>La lecture de chaque article n'ayant pas été faite, le maître retourne l'affiche et demande aux élèves : « D'après vous, qu'est-il écrit dans ces articles ? »</p> <p>L'enseignant note sur une grande affiche les propositions des élèves.</p> <p>« Lors de la prochaine séance, nous travaillerons sur le contenu de chacun des articles et verrons si vos hypothèses se vérifient. »</p>	Affiche vierge pour noter	Les élèves sont censés rebondir sur les définitions de <i>Charte</i> et surtout de <i>laïcité</i> pour faire des hypothèses, quant au contenu des articles.
<p>BILAN :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les élèves ont produit des hypothèses souvent pertinentes par rapport au contenu des articles. ➤ Des hypothèses sont basées également sur les habitudes et connaissances scolaires qu'ils ont des règlements de classe, ou des règlements d'école. 				

Niveaux CE1/CE2 Cycles 2 et 3	Domaine : Instruction civique et morale	Date : Septembre 2013	Durée : 45 minutes
Intitulé de la séquence : Charte de la laïcité à l'école	Objectifs généraux de la séquence en réf. à la circulaire n° 2013-144 du 6-9-2013 - Rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire, mais surtout aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter.		
Séance N°2	Nature de la séance : appropriation		
Objectif spécifique : Mettre en scène les articles constitutifs de la charte de la laïcité à l'école pour mieux les comprendre		Compétences : • Lire et interpréter les articles constitutifs de la charte de la laïcité à l'école	
Durée	Mode de travail	Déroulement + consignes Rôle du maître	Matériel
5 mn	Oral Collec.	1) Recontextualisation Faire rappeler l'activité et son objectif : « Nous travaillons sur la charte de la laïcité à l'école. Elle vise à rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble à l'école, mais surtout aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier. La dernière fois, nous avons observé l'affiche sur laquelle elle est présentée. Aujourd'hui, nous allons essayer de comprendre le contenu de chacun des articles. Vous vous rappelez, nous avons noté des hypothèses quant au contenu des articles, je vous les lis. » (ou les faire lire par les élèves)	Affiche de la Charte et affiche où sont notées les hypothèses
5 mn	Oral Collec.	2) Présentation de la tâche « Nous allons vérifier si vos hypothèses sont exactes en lisant quelques articles. Vous allez travailler par deux et recevoir par binôme un article de la charte. Vous le lirez et vous vous mettrez d'accord sur le sens de cet article, sur ce qu'il veut dire, avant d'imaginer une petite scène qui raconte son contenu, comme une petite pièce de théâtre. Ensuite, vous jouerez votre petite scène devant vos camarades et nous leur demanderons ce que, eux, ont compris. » Faire reformuler la consigne et énoncer clairement les modalités de travail en binôme. Distribuer un article pour deux. L'enseignant n'explique pas les mots aux élèves, les laissent interpréter un sens possible d'après le contexte et ce qui a été précédemment dit sur la laïcité. Il circule dans les groupes pour s'assurer de la compréhension de la consigne et qu'il y ait bien négociation du sens du texte et émergence d'une interprétation commune.	Articles numérotés et écrits séparément (cf. annexes)
15 mn	Oral A deux	3) Réalisation de la tâche Distribuer un article pour deux. Des binômes hétérogènes quant aux compétences langagières et de lecture sont créés par l'enseignant (ici un élève de CE1 est couplé à un élève de CE2). L'enseignant n'explique pas les mots aux élèves, les laissent interpréter un sens possible d'après le contexte et ce qui a été dit sur la laïcité précédemment. Il circule dans les groupes pour s'assurer de la compréhension de la consigne et qu'il y ait bien négociation du sens du texte et émergence d'une interprétation commune. Il interpelle sur le sens des mots, donne des idées de	1 article par binôme
			Chaque binôme reçoit son article, le lit et en discute son contenu. L'accès au dictionnaire est possible sur demande des élèves. Chaque binôme invente une mise en scène rapide du contenu de l'article. Une « Charte », sans verbe d'action, n'est pas propice à la production de scènes jouées. Les élèves auront sans doute beaucoup de mal à opérer la transformation. Cette phase de difficulté n'est pas inutile dans le processus d'appropriation du texte. Elle crée un horizon d'attentes, une curiosité au service

		<p>mises en scène. <i>L'activité peut se dérouler dans un autre lieu plus spacieux que la classe (gymnase, préau...), permettant aux élèves de s'entraîner à leurs saynètes.</i></p>		de l'implication des élèves.
20 mn		<p>4) Présentation de quelques saynètes « Le temps de préparation est terminé. Qui veut présenter sa saynète à la classe ? » Jouer devant le groupe n'est pas chose facile, mieux vaut commencer par des élèves volontaires pour cela.</p> <p>Le maître fait respecter le silence et assure la qualité de l'écoute.</p> <p>Préalablement et après chaque représentation, le maître lit le contenu de chaque article. A l'issue de chaque « représentation », il questionne les élèves sur la pertinence de la proposition scénique par rapport au contenu de l'article. « A votre avis, ont-ils bien illustré l'article N°. ? » Faire systématiquement justifier. A cette occasion le sens des mots sera expliqué. L'enseignant revient au fur et à mesure sur les hypothèses faites par les élèves. Il complète l'affiche pour affiner le sens du mot <i>laïcité</i>.</p>		<p>Le reste du groupe observe sans parler. Il doit discuter de la pertinence de la proposition scénique par rapport au contenu de l'article et justifier systématiquement son point de vue.</p>
<p>BILAN/REMARQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La demande du dictionnaire a été unanime pour tous les groupes. Un effet de « contagion » semble se propager à partir de la première demande. Cependant, son utilisation a été de courte durée, effective souvent pour un ou deux mots. ➤ Le cinquième article, « La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes. » fait référence aux quatre articles précédents. Ces derniers doivent donc être donnés en même temps afin d'y faire référence. On peut choisir aussi de ne pas donner l'article 5 dans un premier temps. ➤ La typologie même de l'écrit prescriptif constitué par les articles de la charte sous forme d'une énonciation de préceptes, de règles, de maximes, ne favorise pas la mise en scène. Les élèves ne se font légitimement pas naturellement d'images mentales d'actions en relation avec de tels textes. L'ensemble des binômes constitués n'a pas réussi à proposer une saynète en relation avec le texte de leur article. Cependant, la négociation sur le sens de l'article a été effective et a permis une entrée active des élèves dans la compréhension des textes. ➤ Le temps de réalisation a été d'une heure et non de $\frac{3}{4}$ d'heure. ➤ Le rôle du maître a été primordial pour favoriser la prise de parole lors des mises en œuvre des saynètes. Son action consiste à guider, animer, accompagner, donner les idées qui ont permis aux élèves la production des trois premières saynètes. ➤ Les élèves ont été impliqués et ont applaudi chacune des représentations. Ils ont aimé assister ou jouer ces pièces de théâtre car ces productions leur ont permis de s'approprier dans l'action le sens des textes. 				

Niveaux CE1/CE2 Cycles 2 et 3	Domaine : Instruction civique et morale	Date : Septembre 2013	Durée : 1 heure	
Intitulé de la séquence : Charte de la laïcité à l'école	Objectifs généraux de la séquence en réf. à la circulaire n° 2013-144 du 6-9-2013 - Rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire, mais surtout aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter.			
Séance N°3	Nature de la séance : appropriation			
Objectif spécifique : Mettre en scène les articles constitutifs de la charte de la laïcité à l'école pour mieux les comprendre		Compétences : • Lire et interpréter les articles constitutifs de la charte de la laïcité à l'école		
Durée	Mode de travail	Déroulement + consignes Rôle du maître	Matériel	Tâche de l'élève + Procédures attendues
5 mn	Oral Collec.	<p>1) Recontextualisation et présentation de la tâche</p> <p>Faire rappeler l'activité et son objectif : « Nous travaillons sur la charte de la laïcité à l'école. Elle vise à rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble à l'école, mais surtout aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier. La dernière fois, nous avons réalisé 3 petites pièces de théâtre qui illustrent les articles 1,2 et 3 (montrer les encarts correspondants sur l'affiche). J'ai vu que vous aviez beaucoup de mal, seuls, à inventer ces petites pièces de théâtre. Donc, aujourd'hui, vous allez vous replacer par binômes, les mêmes que l'autre fois, je vais vous redonner l'article que vous avez essayé de comprendre ainsi qu'une proposition de scénario. Vous allez lire la petite pièce de théâtre que je vous propose et vous mettre d'accord à deux sur la façon dont vous allez la jouer. » Faire reformuler la consigne</p>	Affiche de la Charte et affiche où sont notées les hypothèses	<p>Les élèves se remobilisent et se remémorent les activités précédentes. Ils font le lien entre la séance précédente et celle à venir. Ils sont attentifs lors de la passation de consigne.</p> <p>Ils reformulent la consigne en précisant que cette fois, une proposition de « pièce de théâtre » à jouer, est faite par l'enseignante, qu'ils doivent s'attribuer les rôles et imaginer la manière dont va se dérouler la scène.</p>
15 mn	Oral A deux	<p>2) Réalisation de la tâche</p> <p>Distribuer un article pour deux ainsi que la proposition scénique correspondante. <i>Les propositions scéniques ne sont que des suggestions. Elles sont laissées à la convenance de l'enseignant et des élèves.</i> Laisser les élèves s'approprier le nouveau texte puis leur demander de surligner les acteurs, personnages dont il est question dans chaque saynète. L'enseignant demande aux élèves de s'attribuer d'abord les rôles : qui fait quoi ? L'enseignant circule parmi les binômes et aide ceux-ci à comprendre ce qui est attendu. Il relit avec eux le contenu de la saynète et leur explique ce qui est attendu. Il propose aux groupes qui en ont besoin des accessoires symbolisant les principales religions : croix, étoile de David, croissant de lune... (images collées sur du carton).</p>	1 article par binôme + la proposition scénique correspondante (cf. annexes) 1 surligneur pour deux Accessoires symbolisant les religions	<p>La séance N°2, durant laquelle les élèves se sont confrontés à la difficulté de la tâche, devrait permettre une entrée facilitée dans celle-ci. Cependant, on peut s'attendre, malgré la proposition scénique, à ce que des groupes d'élèves ne prennent aucune ou peu d'initiatives de préparation active de la représentation à venir. Soit, parce qu'ils ne comprennent toujours pas ce qui est attendu d'eux, soit parce que tous les élèves ne sont pas prêts à prendre le risque de s'impliquer dans une représentation publique. Le rôle du maître est donc primordial pour encourager les élèves à prendre des risques et lever les incompréhensions.</p>
20 mn		<p>3) Présentation de toutes les saynètes</p> <p>« Le temps de préparation est terminé. On va reprendre à partir de l'article 4, celui que nous n'avons</p>	Affiche de la Charte	Le reste du groupe observe sans parler.

	<p>pas encore discuté. » L'enseignant rappelle les modalités de travail et l'importance de la qualité de l'écoute. L'attitude des élèves doit être respectueuse par rapport à chaque proposition scénique. L'enseignant lit l'article 4 et le binôme en charge de l'article 4 propose son scénario. Puis l'enseignant relit l'article en fin de production.</p> <p>A l'issue de chaque « représentation », il questionne les élèves sur ce qu'ils ont compris de la représentation, favorise l'échange entre les <i>acteurs</i> et les <i>spectateurs</i> puis interpelle sur la pertinence de la proposition scénique par rapport au contenu de l'article.</p> <p>« A votre avis, ont-ils bien illustré l'article N°. ? » Faire systématiquement justifier. A cette occasion le sens des mots sera expliqué. Pour les binômes qui n'ont pas réussi à produire quelque chose, l'enseignant lit la proposition scénique au groupe et c'est collectivement qu'on résout le problème d'interprétation. « Qu'aurait pu faire ce groupe ? »</p> <p>L'enseignant procédera de même pour tous les articles appelés dans l'ordre.</p>		<p>Il doit discuter de la pertinence de la proposition scénique par rapport au contenu de l'article et justifier systématiquement leur point de vue.</p> <p>Lorsqu'aucune production scénique n'est proposée par un binôme, après lecture du scénario, c'est le groupe aidé de l'enseignant qui indique des propositions d'interprétation et de jeux scéniques.</p>
	<p>4) Bilan : retour sur les hypothèses A l'issue des représentations, l'enseignant reprend l'affiche sur laquelle figurent les hypothèses des élèves, quant au contenu probable des articles. L'affiche est modifiée en fonction des dires des élèves.</p>	Affiche des hypothèses	<p>Les élèves relisent leurs hypothèses et formalisent ce qu'ils ont compris du contenu global des articles : à l'école, on n'enseigne pas les religions mais on a le droit d'en parler. Chacun a le droit d'avoir ses propres croyances. On doit respecter les croyances de chacun. On ne doit pas influencer quelqu'un pour l'obliger à croire en sa religion ou porter des objets propres à chaque religion... Etc.</p>
<p>BILAN/REMARQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les élèves ont été motivés par les modalités de l'exercice. ➤ L'enseignant ne doit pas attendre que tous les groupes soient « au point » pour commencer les représentations. Il indique un temps précis de préparation auquel il se tient. ➤ Les élèves ont tendance à réclamer majoritairement la présence du maître pour aider à la mise en scène. Il est donc important de poser les règles d'intervention en signifiant qu'il n'interviendra que pour les groupes qu'il a vu travailler ensemble et/ou qu'il a lui-même déterminés. ➤ Le rôle du maître est important pour assurer une qualité d'écoute, le respect et la valorisation des productions. (Faire applaudir le groupe en fin de chaque représentation est valorisant.) ➤ La lecture systématique des articles familiarise les élèves avec la langue de ces textes complexes. ➤ La partie formelle de retour sur les hypothèses a permis d'évaluer la portée de ces mises en scène par rapport au contenu des articles. Les élèves ont su éliminer les propositions erronées et ajouter des éléments pertinents à la liste constituée. 			

Niveaux CE1/CE2 Cycles 2 et 3	Domaine : Instruction civique et morale	Date : Septembre 2013	Durée : 45 minutes	
Intitulé de la séquence : Charte de la laïcité à l'école	Objectifs généraux de la séquence en réf. à la circulaire n° 2013-144 du 6-9-2013 - Rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire, mais surtout aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter.			
Séance N°4	Nature de la séance : appropriation			
Objectif spécifique : - Illustrer les articles constitutifs de la charte de la laïcité à l'école pour mieux les comprendre		Compétences : • Lire, interpréter et illustrer les articles constitutifs de la charte de la laïcité à l'école		
Durée	Mode de travail	Déroulement + consignes Rôle du maître	Matériel	Tâche de l'élève + Procédures attendues
5 mn	Oral Collec.	1) Recontextualisation Faire rappeler l'activité et son objectif : « Nous travaillons sur la charte de la laïcité à l'école. Elle vise à rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble à l'école, mais surtout aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier. Les 2ème et 3ème séances, nous avons essayé de comprendre le contenu de chacun des articles à travers la confection de saynètes que vous avez jouées.	Affiche de la charte Affiche des hypothèses revue et corrigée	Les élèves se remobilisent et se remémorent les activités précédentes. Ils font le lien entre la séance précédente et celle à venir.
10 mn	Oral Collec	2) Présentation de la tâche « Aujourd'hui, vous allez dessiner sous forme de petite bande dessinée ou d'images l'article que vous avez eu à traiter la dernière fois. Vous disposez de plusieurs supports (montrer) : des planches de 1 vignette, 2 vignettes, 3 ou 4 vignettes. Vous devez avoir à l'esprit que lorsque quelqu'un regardera votre B.D. ou votre dessin, il devra tout de suite comprendre la scène et l'associer à l'article qui lui correspond. »	Planche de B.D. sous forme de quatre (trois/deux/une) grandes vignettes évidées	Les élèves sont attentifs durant l'énonciation de la consigne, reformulent celle-ci.
30 mn ou +	Ecrit Ind.	3) Réalisation de la tâche Les élèves sont seuls ou à deux pour réaliser leur B.D. L'enseignant circule pour s'assurer de la pertinence des productions et de son adéquation au texte. Il y a 15 articles, il y a donc des articles qui seront représentés deux fois. (A moins d'avoir 15 élèves !) L'enseignant questionne individuellement les élèves sur le contenu de chacune des vignettes. L'enseignant peut proposer des planches de 2 ou 3 vignettes si les propositions s'y prêtent.	Crayons + feutres	Les élèves remobilisent la saynète qu'ils ont produite afin de la reproduire sous forme de dessin. Ils doivent anticiper le nombre et le contenu de chaque vignette.
BILAN /REMARQUES :				
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Il ne s'agit pas ici de faire travailler les élèves sur le support spécifique qu'est la B.D. Afin de ne pas récolter tous les écueils susceptibles d'apparaître au vu de cette spécificité, l'enseignant prendra à sa charge : <ul style="list-style-type: none"> - la confection des bulles et l'écrit des dialogues (s'il y en a). L'élève n'aura plus qu'à coller les bulles correspondantes. - le nombre et le contenu des séquences illustrées (après négociation avec les élèves). - la valorisation des productions (tours noircis, contours, ...) ➤ On peut mettre à disposition des élèves des éléments de décors : église, mosquée, synagogue, temple.... ➤ On peut supposer que le temps de conception des B.D. dépasse les 30 minutes. Il faudra laisser le temps aux élèves de poursuivre leur production sur d'autres pages horaires. 				

Niveaux CE1/CE2 Cycles 2 et 3	Domaine : Instruction civique et morale	Date : Septembre 2013	Durée : 45 minutes	
Intitulé de la séquence : Charte de la laïcité à l'école		Objectifs généraux de la séquence en réf. à la circulaire n° 2013-144 du 6-9-2013 - Rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire, mais surtout aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter.		
Séance N°5		Nature de la séance : évaluation		
Objectif spécifique : - Associer une B.D. à l'article qui lui correspond de la charte de la laïcité à l'école		Compétences : • Lire et comprendre les articles de la charte de la laïcité à l'école • Connaître les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire		
Durée	Mode de travail	Déroulement + consignes Rôle du maître	Matériel	Tâche de l'élève + Procédures attendues
5 mn	Oral Collec.	1) Recontextualisation « Nous avons travaillé sur la charte de la laïcité à l'école qui vise à rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble à l'école. »	Affiche de la charte	Les élèves se remobilisent et se remémorent les activités précédentes. Ils font le lien entre la séance précédente et celle à venir.
5 mn	Oral Collec	2) Présentations de la tâche « Aujourd'hui, afin de voir si vous comprenez bien les articles de la charte, vous allez, à partir des productions que vous avez réalisées devoir retrouver l'article qui lui correspond. Par exemple, Pierre a fait cette B.D., (montrer), vous devez retrouver l'article qui correspond à la situation décrite par la B.D. Vous allez travailler seul car il s'agit d'une évaluation, un moyen pour moi de savoir si vous comprenez ces articles. »	Une planche de B.D. faite par un élève.	Les élèves sont attentifs durant l'énonciation de la consigne, reformulent celle-ci.
35 mn ou +	Ind.	3) Réalisation de la tâche Lire chacune des 4 premières questions et laisser le temps suffisant aux élèves pour y répondre. Puis lire la cinquième consigne : « Pour chaque petite B.D. proposée, indique l'article qui lui correspond le mieux. » L'enseignant procède à la lecture systématique de chacun des articles, les élèves disposent des trois feuilles étalées sur leur table et note, à l'issue de chaque lecture, le numéro de l'article correspondant au-dessus de chaque B.D.	Chaque B.D. réduite et reproduite (3 feuilles A4) cf. support proposé en annexe	Les élèves écoutent la lecture de chaque article et doivent associer la B.D. correspondante. En cas de doute, il laisse le cadre vide pour y revenir ensuite.
BILAN : ➤ Certaines productions seront peut-être problématiques et difficilement interprétables dans le sens où les capacités graphiques des élèves sont limitées. Il ne s'agit pas de piéger les élèves en leur demandant d'interpréter des productions artistiques mais bien de caractériser des situations par des images mentales qui étayent leur compréhension. Le maître doit donc s'assurer que les productions sont exploitables. Il peut donc, le cas échéant, décrire rapidement les images.				

PROLONGEMENTS

- Morales des fables de Jean de La Fontaine : l'instruction morale à l'école ressources et références site eduscol http://media.eduscol.education.fr/file/Morale/62/4/morale_Fables_190624.pdf

Le Loup et le Chien : la liberté individuelle et ses limites

Le Rat et l'Huître / le Renard et le Bouc / le Lion et le Rat : le respect

Le Corbeau et le Renard : honnêteté vis-à-vis d'autrui

L'Ane et le Chien / La Poule aux œufs d'or : Solidarité

Le Cochet, le Chat et le Souriceau / Le Loup et l'Agneau / Les animaux malades de la peste : Tolérance / Intolérance / Injustice
Etc.

- Module d'apprentissage : la liberté individuelle et ses limites
http://www.pedagogie95.ac-versailles.fr/pluqins/fckeditor/userfiles/file/instruction_civique_et_morale/Module_d_apprentissage_La_liberte_individuelle_et_ses_limites.pdf

ANNEXES

- Charte de la laïcité à l'École
- Vignettes de chacun des articles
- Articles avec réécriture proposée par le journal « Mon Quotidien » N°5073-5074 (septembre 2013)
- Suggestions de saynètes pour chacun des articles.
- Les 15 articles de la Charte de la laïcité, illustrés par des élèves de la classe de CE1/CE2, (école primaire Jean II de Turmenyes de Nointel), Septembre 2013.
- Document d'évaluation

1 | La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 | La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

• • LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE • •

3 | La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 | La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 | La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 | La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 | La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 | Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 | Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

• • L'ÉCOLE EST LAÏQUE • •

12 | Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 | Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.



Ministère
de l'Éducation
Nationale



Vignettes de chacun des articles

<p>1. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.</p>	<p>2. La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.</p>	<p>3. La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.</p>
<p>4. La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.</p>	<p>5. La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.</p>	<p>6. La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.</p>
<p>7. La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.</p>	<p>8. La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.</p>	<p>9. La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.</p>

<p>10. Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.</p>	<p>11. Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.</p>	<p>12. Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.</p>
<p>13. Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.</p>	<p>14. Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.</p>	<p>15. Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.</p>

**Articles avec réécriture proposée par le journal « Mon Quotidien » N°5073-5074
(septembre 2013)**

Articles	Mon quotidien 14-15/16 septembre 2013
<p>1. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.</p>	<p>Les personnes qui dirigent la France (l'État) sont élues par le peuple : c'est une démocratie. Tout le monde a les mêmes droits. La France est laïque, donc indépendante de toute religion mais chacun a le droit d'avoir la religion qu'il veut. La France défend ce droit.</p>
<p>2. La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État</p>	<p>La France fonctionne sans que les chefs des différentes religions interviennent (ex. : sur le vote des lois). La France, en tant que pays, n'a pas de religion.</p>
<p>3. La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.</p>	<p>Grâce à la laïcité, chacun peut croire en ce qu'il veut, penser et exprimer ce qu'il veut. Mais il doit respecter les croyances des autres et ne pas les gêner.</p>
<p>4. La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.</p>	<p>La laïcité permet de respecter la devise de la France : « Liberté, égalité, fraternité ». Chacun doit faire des efforts pour que tout le monde s'entende bien. C'est ce qu'on appelle « être citoyen ».</p>
<p>5. La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.</p>	<p>Les chefs de la France doivent faire respecter la liberté, l'égalité et la fraternité dans les écoles.</p>
<p>6. La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.</p>	<p>L'école laïque protège les élèves des pressions et des influences (prosélytisme). Cela leur permet de penser par eux-mêmes et d'apprendre à bien vivre avec les autres.</p>
<p>7. La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.</p>	<p>L'école laïque protège les élèves des pressions et des influences (prosélytisme). Cela leur permet de penser par eux-mêmes et d'apprendre à bien vivre avec les autres.</p>

<p>8. La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.</p>	<p>Chaque élève est libre de s'exprimer, mais il doit respecter les valeurs défendues en France (liberté, égalité, fraternité) et les idées des autres.</p>
<p>9. La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.</p>	<p>Si on respecte la laïcité, il n'y a pas de violences liées à la religion. Les filles et les garçons ont les mêmes droits.</p>
<p>10. Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.</p> <p>11. Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.</p>	<p>Les profs et les autres personnes travaillant dans les écoles enseignent et rappellent aux élèves que la laïcité doit être respectée. Ils font connaître cette charte aux parents.</p> <p>Les profs et les autres employés de l'école doivent être neutres : même s'ils ont un avis politique ou des croyances religieuses, ils n'ont pas le droit de les dire ou de les faire partager à l'école.</p>
<p>12. Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.</p>	<p>Tous les sujets peuvent être abordés à l'école, pour aider les élèves à mieux comprendre le monde. Aucun élève n'a le droit, au nom de sa religion, de refuser qu'un sujet soit étudié en classe.</p>
<p>13. Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.</p>	<p>La religion n'est jamais une excuse ou une raison pour refuser d'obéir aux règles de l'école.</p>
<p>14. Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.</p>	<p>Les signes montrant une religion de manière voyante (par exemple, une croix chez les chrétiens, un foulard chez les musulmans, une kippa (sorte de bonnet) chez les juifs) sont interdits dans l'école.</p>
<p>15. Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.</p>	<p>Les élèves sont encouragés à réfléchir sur la laïcité, en faisant, par exemple, des exposés sur ce thème à l'école.</p>

Suggestions de saynètes pour chacun des articles

<i>Articles</i>	<i>Saynètes proposées</i>
1. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale . Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.	Un juge voit devant lui défiler des accusés de confessions religieuses différentes (ceux-ci l'annoncent) venant témoigner à la barre (chaise placée entre juge et accusé.) Ceux-ci recevront exactement la même peine puisqu'ils ont commis la même effraction. (annoncée par le juge).
2. La République laïque organise la séparation des religions et de l'État . L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.	Le Président de la République fait une déclaration pour proclamer qu'en tant que chef d'Etat, il n'encourage et ne favorise aucune religion en particulier. Une auditrice intervient en demandant à ce que la religion catholique soit favorisée. Le président de la République lui signifie qu'elle vit dans une République laïque et à ce titre, l'état et les religions sont séparés.
3. La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire . Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.	Un homme en se promenant voit une femme agenouillée qui prie. Il l'interpelle pour savoir ce qu'elle fait. La femme lui explique sa croyance en Dieu. L'homme lui dit que lui ne croit pas en Dieu. Ils restent amis néanmoins.
4. La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.	Dans un bureau de vote, des citoyens de confessions religieuses et de convictions politiques différentes votent pour divers candidats. Chacun est libre de voter pour qui il veut.
5. La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.	Une enseignante fait la classe. Elle présente à ses élèves l'affiche de la Charte de la laïcité. Un enfant la questionne sur le sens de laïcité. La maîtresse répond que c'est la séparation de l'Etat et de la religion. Elle lit les quatre premiers articles de la Charte.
6. La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.	Un élève donne son avis sur les religions et affirme que Dieu n'existe pas. La maîtresse répond que les élèves chrétiens, musulmans, juifs, bouddhistes ou athées doivent être libres de leur croyance et que chacun est libre de croire ou de ne pas croire.
7. La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée .	L'enseignante rappelle la culture commune et partagée de la classe en interrogeant une élève sur ce qu'ils ont appris. « Qu'est-ce que le Roman de Renart ? », « Qui est Niki de Saint Phalle ? » (<i>en rapport avec les projets de classe</i>)
8. La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions .	Un élève donne son avis lors d'un débat interprétatif sur une question posée par la maîtresse après la lecture d'un album. L'enseignante accepte les différentes propositions interprétatives.
9. La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations , garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.	Dans la cour de récréation, un garçon refuse qu'une fille joue au foot. La fille vient se plaindre à la maîtresse. La maîtresse explique au garçon qu'une fille peut jouer aussi au foot si elle le souhaite.

<p>10. Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.</p>	<p>La maîtresse place l'affiche de la charte dans l'école. Un parent lui demande ce qu'elle fait. La maîtresse explique alors qu'il s'agit d'une charte de la laïcité composée de 15 articles qui expliquent les règles qui nous permettent de vivre ensemble à l'école et qu'il est important que tout le monde puisse la lire et la respecter.</p>
<p>11. Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.</p>	<p>Une enseignante, portant une croix, fait la classe en voulant imposer son point de vue religieux. Un inspecteur rentre en interpellant cette enseignante et en lui rappelant que son rôle est de laisser les élèves faire leurs propres choix. Elle n'a pas le droit de porter une croix ni de dire à ses élèves ce en quoi elle croit.</p>
<p>12. Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.</p>	<p>L'enseignante explique en leçon d'histoire qu'au Moyen âge est née une nouvelle religion appelée Islam. Un élève dit alors que cela ne l'intéresse pas car lui n'est pas de cette religion. La maîtresse explique alors que c'est important de savoir cela pour mieux comprendre l'histoire de France.</p>
<p>13. Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.</p>	<p>Une élève de confession musulmane refuse de participer aux cours de piscine. L'enseignant rejette sa demande : la natation est une activité prévue aux programmes de l'École.</p>
<p>14. Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.</p>	<p>Une élève de confession musulmane porte un voile à l'école, l'enseignante lui demande de retirer son foulard. Un élève chrétien porte une croix, l'enseignante lui demande de retirer ou de cacher son bijou, un élève juif vient avec sa kippa à l'école, l'enseignante lui demande de la retirer.</p>
<p>15. Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.</p>	<p>Un élève en insulte un autre parce qu'il n'est pas du même avis que lui. Un troisième élève explique à celui qui a insulté l'autre qu'il doit respecter tous les élèves chrétiens, musulmans, juifs, bouddhistes ou athées et que chacun est libre de croire en ce qu'il veut et que ce n'est pas à l'école qu'on défend une religion ou une autre.</p>

Les 15 articles de la Charte de la laïcité

illustrés par des élèves de la classe de CE1/CE2

NOINTEL (95)

Septembre 2013

ARTICLE 1



ARTICLE 2



ARTICLE 3



MARIE



ARTICLE 4



MATHIEU



ARTICLE 5



LOUNA



ARTICLE 6



GABRIEL





ARTICLE 9



ARTICLE 10



ARTICLE 11



ARTICLE 12



ARTICLE 13



ARTICLE 14





Moi, je suis chrétien....

Moi, je suis athée.

Arrêtez de vous battre...
Pour réfléchir,
vous ferez un exposé sur la laïcité !

ARTICLE 15

LINA

Prénom :

Nom :

Date :

Evaluation – Education civique et morale

Compétence évaluée : S'approprier la **Charte de la laïcité à l'école** pour se rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire et aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter.

Siganture des parents :

- 1) Ecris les trois mots qui constituent la devise de la république française : _____
- 2) De combien d'articles est composée la Charte de la laïcité ? _____
- 3) *Entoure la bonne réponse.* Quel mot est le plus souvent répété dans les articles de la Charte ?

AMITIÉ

FILLE

RESPECT

RELIGION

FRANCE

RÉPUBLIQUE

- 4) *Coche la bonne réponse.* Qu'est-ce que la **laïcité** ?

C'est un texte qui fixe des règles. C'est la séparation de l'église et de l'état. C'est une saynète jouée pour mieux comprendre un texte.

- 5) Pour chaque petite B.D. proposée, indique (après lecture de l'enseignant) l'article qui lui correspond le mieux

Article N°.....



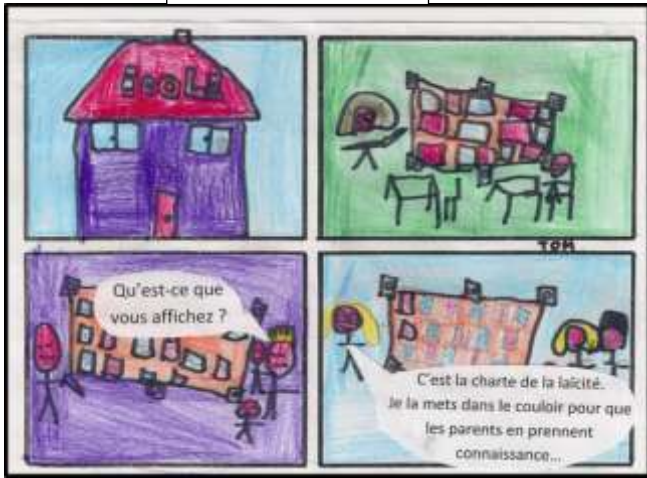
Article N°.....



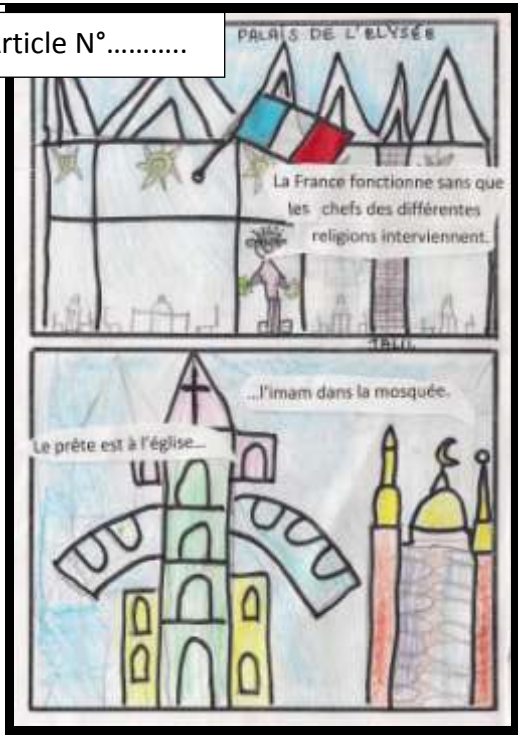
Article N°.....



Article N°.....



Article N°.....



Article N°.....



Article N°.....



Article N°.....



Article N°.....



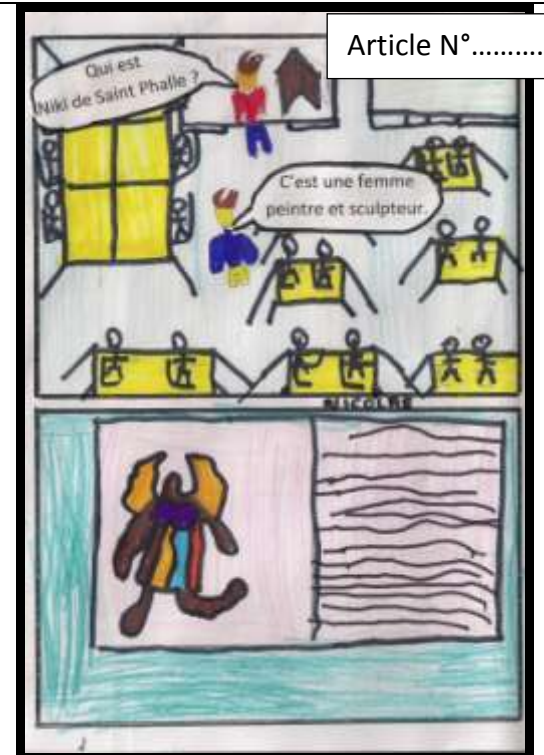
Article N°.....



Article N°.....



Article N°.....



Article N°.....



Article N°.....



Article N°.....



Module d'apprentissage en classe de CM1/CM2, envisagé par Delphine Bontemps, PEMF

L'objectif est de contribuer au respect des règles de vie, au mieux vivre ensemble dans la classe, à l'école et au-delà.

Si l'enfant perçoit le lieu classe comme un endroit de repères, de sécurité, de vie, où l'on peut poser des questions, échanger, régler des conflits, il va progressivement prendre en charge sa vie d'écolier. Il va garder ou retrouver le goût d'apprendre, à travers son engagement, ses initiatives...

Il va prendre confiance en lui et en sa parole, va oser s'exprimer et échanger.

L'enseignant doit garantir la liberté d'expression et le respect de chacun dans un climat de confiance et de bienveillance.

«*La laïcité n'est pas une arme contre les uns ou contre les autres. Elle est ce qui permet de nous réunir*», a insisté Vincent Peillon. La charte de la laïcité que le ministre de l'Education a donc pour vocation de fédérer les élèves autour des valeurs de la République, qu'ils ne maîtrisent pas toujours bien.

Temps 1

Objectif: **Rappeler les notions démocratie / régime totalitaire + démocratie /république**

Qu'est-ce qu'un régime démocratique?

Existe-t-il d'autres formes de régime? Comparaison entre la République française et celle de Corée par exemple.

Etude de documents.

Quels sont les symboles de la République française + leur signification.

Temps 2

Objectif : **Rappeler les principes de la devise de notre République + comprendre ce qu'est la laïcité**

Etude d'un document extrait du dossier « C'est quoi la laïcité? » (1 jour / 1 actu, dossier Milan)

Temps 3

Objectif: (Compétence attendue au-delà du palier 2, mais nécessaire pour nourrir les discussions et comprendre l'enjeu de la laïcité) **Prendre connaissance des différentes religions**

Etude d'un document intitulé « Dieu et dieux » extrait de « Le civisme à petits pas », actes sud Junior

Tableau comparatif des religions les plus pratiquées dans le monde: nom, date, prophète, lieu de culte, livre sacré, ministre du culte.

Temps 4

Objectif 1 : **Parcourir l'histoire de la laïcité en France**

La laïcité, en France, s'est mise progressivement en place pendant plus d'un siècle.

- **1789** : la [Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen](#) institue la liberté religieuse "Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses" (article X)
- **1791** : la [Constitution](#) établit la liberté des cultes et accorde des droits identiques aux religions présentes alors en France : catholique, judaïque et protestante.
- **1881-1882** : les Lois de Jules Ferry instituent l'école publique [gratuite](#), laïque et obligatoire.
- **1905** : la Loi de séparation des Églises et de l'Etat : "La République ne reconnaît, ne finance ni ne subventionne aucun culte" (article 2). L'Alsace Moselle, du fait de son rattachement à l'Allemagne lors du [vote](#) de cette loi, bénéficie d'un statut dérogatoire fondé sur le [Concordat](#) de 1801 signé par le [Consul](#) Napoléon Bonaparte.
- **1946** : le principe de laïcité est inscrit dans le [préambule](#) de la Constitution.

Nous n'aborderons pas la loi Debré de 1959, la loi Jospin de 1989.

- **2004** : une loi réglementant le port des signes religieux à l'École est mise en place pour résoudre les conflits liés au port du voile islamique.
- **2013** : Vincent Peillon présente la Charte de la laïcité

Objectif 2 : **Découverte de la charte.**

Affichage de la charte au tableau.

De quel type de document s'agit-il? Comment est-il construit ; logo, typographie, disposition, couleurs? Partie République, partie École...

Les élèves sont réunis par binôme: chaque binôme reçoit une feuille A5 comprenant dans le haut un article de la charte et dans le bas un espace vide destiné à la reformulation de cet article. Nous pourrons ensuite échanger et valider ou non, compléter la compréhension de l'article.

Après 15mn de recherche et de négociation, chaque binôme lit son article (dans l'ordre de ceux de la charte), l'explique.

Echanges, apports de la part de l'enseignant.

Ce temps peut s'étaler sur plusieurs séances.

Pour garder ces échanges en mémoire, l'enseignant affichera un tableau présentant l'article et la reformulation collective. On laissera une colonne pour des exemples concrets rencontrés au cours de l'année dans notre vie ou dans l'actualité.

Distribution d'une copie de la charte.

Quelques éléments d'analyse ([1 jour/1actu Dossier Milan](#)) qui pourront guider les explications de l'enseignant (+ dossier de presse educ.gouv):

C'est quoi une école laïque ?

Dans certains pays, les élèves ont des cours de religion à l'école. On leur enseigne, l'islam, le catholicisme ou le bouddhisme. En France, ce n'est pas le cas. Du moins, dans les écoles publiques. Pourquoi ? Car, la France est un État laïc dans lequel la religion ne dicte pas le fonctionnement de la société.

Cela signifie-t-il que les élèves n'ont pas le droit d'avoir des croyances ?

Si ! Bien au contraire, dans une école laïque, toutes les religions sont acceptées. Mais elles ne doivent pas avoir d'influence sur l'apprentissage et sur les règles de l'établissement. Pour les inventeurs de la laïcité, l'école doit être un endroit neutre où chacun est libre de penser et de croire ce qu'il veut. Un endroit où chaque élève apprend un même programme, établi par l'État, pour ensuite, se forger sa propre opinion sans être influencé par une religion.

Que dit la charte de la laïcité ?

La charte de la laïcité, c'est un peu comme le règlement intérieur de ton établissement. C'est un ensemble de 15 textes qui rappellent les principes de la laïcité. Cette charte dit par exemple, que tu ne dois pas porter, dans ton école, de signes montrant ton attachement à une religion, comme une croix ou un voile, par exemple. Elle rappelle que les enseignants et personnels de l'école ne doivent pas manifester de préférences politiques ou religieuses devant les élèves. Elle rappelle aussi que les élèves ne peuvent pas refuser un cours pour des raisons religieuses. Cela est déjà arrivé. Des parents ont refusé que leurs enfants participent à des cours de biologie où il était question de sexualité, par exemple ou des cours de sport à cause du port du voile.

Pourquoi faire une charte ?

L'objectif du gouvernement est de rappeler les principes de la laïcité pour faire en sorte que tous les élèves vivent ensemble à l'école dans de bonnes conditions, quelles que soient leurs croyances ou leurs origines. Avec cette charte, le gouvernement souhaite lutter contre le communautarisme, c'est-à-dire le fait de séparer les différentes communautés religieuses. Le message c'est un peu : « laissons la religion dehors, à l'école, on est tous pareils et on vit tous ensemble ! »

En guise d'évaluation, on pourra demander aux élèves individuellement de catégoriser les articles selon qu'ils concernent la République ou l'Ecole + de

proposer quelques articles à reformuler ou pour les élèves plus fragiles en production écrite, d'associer certains articles avec la reformulation faite lors des temps précédents.

Temps 5

Objectif : **Relever les grands principes de la charte en établissant une liste de mots.**

Etablir le champ lexical de la laïcité. « Voilà ce que doit-être l'école laïque »: respect, partage, échange, république, indivisible, laïque, démocratie, sociale, croire, droit, neutralité, libre, propre arbitre, citoyenneté, règles...

Lister les contraires. « Voilà ce que n'est pas l'école laïque »: signes, fanatisme, communautarisme, prières, prosélytisme...

Enrichir les échanges et les champs lexicaux par l'intervention d'un professionnel de La ligue de l'enseignement 95.

Les élèves seront amenés à envoyer un courrier, écrire une demande d'intervention et d'échange.

L'enseignant aura pris contact par téléphone pour définir avec les professionnels la forme que pourra prendre l'intervention dans la classe.

Compléter au fur et à mesure la liste des mots composant les champs lexicaux.

En libre circulation dans la classe, des albums et documentaires adaptés aux élèves autour des religions. Les élèves pourront présenter un album ou parler d'un sujet qui les a interpellés.

On retiendra en particuliers:

- *Je comprends les religions*, Magnard
- *Dieu, Yahvé, Allah, les grandes questions sur les trois religions*, Bayard Jeunesse

Ces documentaires jeunesse répondent chacun à une multitude de questions d'enfants. Chaque question sera notée sur une bande-étiquette. (cf. annexe)

Les bandes-étiquettes seront rassemblées dans « la boîte de la laïcité » de la classe.

Chaque semaine, 2 étiquettes seront tirées au sort et nous y répondrons et échangeront à ce sujet.

La laïcité sera donc le fil conducteur de nombreuses discussions à visée philosophique.

Par ailleurs, nous ne manquerons pas de faire des liens avec le programme en histoire :

- la christianisation du monde gallo-romain,
- le rôle de l'Eglise au Moyen-âge,
- la découverte de l'Islam,
- catholiques et protestants pour les temps modernes,
- + événements ou des personnages (exemple : le baptême de Clovis, Henri IV et l'édit de Nantes ou la loi de séparation des Eglises et de l'Etat...)

+ échanges autour de maximes au programme de l'Instruction civique à l'école et répertoriées sur le site Eduscol, ainsi que les morales de certaines fables de Jean de la Fontaine. On retiendra les morales autour de la liberté individuelles et ses limites, le respect, solidarité, tolérance/intolérance/injustice.

+ Visionnage et questionnaire autour de l'émission *C'est pas sorcier* « 1 Dieu, 3 religions »

Les élèves de la classe présenteront le principe de laïcité aux autres classes de cycle 3 et pourront les inviter à participer à notre œuvre collective.

Autres sources : <http://eduscol.education.fr/cid56291/seminaire-dgesco-2011.html>

Temps 6

Objectif: **Illustrer plastiquement et de manière abstraite le principe de laïcité.**

Les œuvres des élèves accompagneront l'affichage de la charte.

1) L'enseignant présente des albums de littérature de jeunesse illustrés de manière abstraite:

- *Dans la cour de l'école*, Christophe Loupy, Milan Jeunesse
- *Dans le jardin, la libellule est morte*, illustration Lee Gwang-Ick, Picquier Jeunesse
- *Le petit chaperon rouge*, dessiné par Warja Lavater, Adrien Maeght Editeur
- *Petite tâche*, Lionel Le Néouanic, Panama

Recherche d'œuvres picturales abstraites (Artothèque de Persan)

Définir ce qu'est l'abstraction L'art abstrait est une conception de l'art basée sur le ressenti, sur les sentiments, sur la sensibilité. On ne voit pas quelque chose de précis, on ressent, on interprète.

2) Mise en œuvre artistique

Consigne et contrainte: Illustrer de manière abstraite ce qu'est la laïcité en faisant apparaître les mots du champs lexical correspondant ou au contraire en dissimulant les mots contraires.

Propositions:

- travailler autour de silhouettes monochromes, assemblées, entremêlées et unies. Faire apparaître ou dissimuler les mots choisis.
- distribuer un support circulaire ou une forme géométrique à chaque enfant de la classe. Choisir un mot que l'on fera apparaître ou que l'on dissimulera. Chaque support sera recouvert, peint...et collé autour du mot laïcité.

Des ateliers pourront être tenus par les élèves de la classe pendant les récréations afin que d'autres élèves de l'école se joignent à l'œuvre commune.

- d'autres propositions des élèves sont envisageables...

Prolongements : Extraits du film *Persépolis* inspiré de l'œuvre de Marjane Satrapi

Travail autour du roman: *Mon école à nous, la laïcité a 100 ans* Alain Serres, Pef, Rue du monde

On vous écrit de la Terre, Illustration Martin Jarrie, éd. Rue du Monde

Visite de différents monuments religieux pour l'Histoire et l'architecture et l'histoire de l'Art.

[Temps 7](#)

Affichage de la charte accompagnée des créations artistiques des élèves.

En fin de chaque séance, un « petit tour » des musiques ou chants traditionnels du monde sera envisagé.

